

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 2-Methyltetrahydrofuran
FDS-nombre : 000000020452
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Nom Chimique : tétrahydro-2-méthylfuranne
No.-CAS : 96-47-9
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119968920-28

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1 basé

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	: H225 H302 H315 H318 EUH019	Liquide et vapeurs très inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut former des peroxydes explosifs.
--------------------	--	--

Conseils de prudence	: P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

2.3. Autres dangers

Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
tétrahydro-2-méthylfuranne	96-47-9 01-2119968920-28 202-507-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 EUH019	99,99 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des peroxydes explosifs.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):
Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Diluer avec une grande quantité d'eau.

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions.

Peut former des peroxydes explosifs. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale / incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
tétrahydro-2-méthylfuranne	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,46 mg/m3	Inhalation	
tétrahydro-2-méthylfuranne	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		0,46 mg/m3	Inhalation	
tétrahydro-2-méthylfuranne	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,13mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
tétrahydro-2-méthylfuranne	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		0,13mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
tétrahydro-2-méthylfuranne	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,07mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
tétrahydro-2-méthylfuranne	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		0,07mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
tétrahydro-2-méthylfuranne	Eau douce: 2,08 mg/l	Assessment factor: 50
tétrahydro-2-méthylfuranne	Eau de mer: 0,208 mg/l	Assessment factor: 500
tétrahydro-2-méthylfuranne	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 100
tétrahydro-2-méthylfuranne	Sédiment d'eau douce: 16 mg/kg dw	

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

tétrahydro-2-méthylfuranne

Sédiment marin: 1,6 mg/kg dw

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 10 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
poids moléculaire	:	86,13 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	< -20 °C Méthode: 92/69/EEC, A.1
Point/intervalle d'ébullition	:	78 - 80 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	-10 °C Méthode: 92/69/EEC, A.9
Température d'auto-inflammabilité	:	260 °C à env. 1.000 hPa Méthode: 92/69/EEC, A.15
Limite d'explosivité, inférieure	:	1,2 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	5,7 % (v)
Pression de vapeur	:	140 hPa à 25 °C
Densité	:	env. 0,86 g/cm3 à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	0,576 mm2/s à 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 114
Viscosité, cinématique	:	0,484 mm2/s à 40 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 114
Hydrosolubilité	:	140 g/l
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 1,35

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

9.2 Autres informations

Produit sensible à la lumière et à l'air. Produit inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Peut former des peroxydes explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

Acides forts et bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 300 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 420

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Toxicité aiguë par inhalation:

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: irritant

Méthode: Ligne directrice 439 de l'OCDE pour les essais

Irritation des yeux:

Espèce: Cornée bovine

Résultat: Corrosif

Méthode: Ligne directrice 437 de l'OCDE pour les essais

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Souris

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE pour les essais

Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Méthode d'Essai: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Type de cellule: Cellules de lymphome de souris

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Méthode d'Essai: Test de Ames

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Espèce: Desmodemus subspicatus (algues vertes)

Valeur: > 104 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Espèce: boue activée

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE 209

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: > 139 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

NOEC

Espèce: Daphnia magna

Valeur: >= 120 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Biodégradation: 2 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation ($\log Pow \leq 4$).

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	:	2536
Description des marchandises	:	MÉTHYLTÉTRAHYDRO-FURANNE
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	33
Étiquettes ADR/RID	:	3
Dangereux pour l'environnement	:	non

IATA

UN Numéro	:	2536
Description des marchandises	:	Methyltetrahydrofuran
Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes de danger	:	3

IMDG

UN Numéro	:	2536
Description des	:	METHYLTETRAHYDROFURAN

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

marchandises
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Ce produit contient un ou plusieurs composants listés dans la liste LES Canadienne.

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

tétrahydro-2-méthylfuranne	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

2-Methyltetrahydrofuran

155810-4L

Version 1.4

Date de révision
05.07.2018

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
